MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

dgac direction générale de l'Aviation civile

Piste longue de l'aéroport de Mayotte

LETTRE D'INFORMATION n°2

PISTE LONGUE AÉROPORT DE MAYOTTE

Le billet du maître d'ouvrage

Les résultats de l'étude opérationnelle

L'étude opérationnelle, qui constitue une étape importante des travaux préparatoires en cours, est finalisée depuis quelques semaines. Elle a pleinement rempli son objectif : déterminer, en actualisant les hypothèses qui avaient été présentées au débat public de 2011, les caractéristiques techniques de la piste longue.

La DGAC a fixé des objectifs ambitieux de desserte de Mayotte, avec des vols directs vers la métropole par tout temps, en prenant en compte une flotte d'avions de dernière génération et leur évolution prévisible, en considérant le plein de passagers et des possibilités de développement du fret.

Elle a également fait le choix d'hypothèses volontairement contraignantes : l'objectif est qu'il y ait dans l'avenir moins d'un vol perturbé par mois en saison des pluies, soit un maximum de 4 vols perturbés par an – ces 4 vols ne seraient pas annulés mais devraient attendre des conditions plus favorables.

À titre de comparaison, dans la situation actuelle avec la longueur de la piste de 1 930 mètres, les conditions permettant des vols directs Mayotte-Métropole par un Boeing 787-8 opéré par Air Austral, qui de plus n'est pas à pleine charge, ne sont remplies que la moitié de l'année.

L'étude opérationnelle apporte des résultats intéressants permettant d'optimiser les grandes caractéristiques de la piste longue et d'apporter ainsi une meilleure réponse aux enjeux propres à ce projet : longueur de piste de 2 510 mètres, largeur de remblai sur lequel viendra se positionner la piste de 150 mètres (au lieu de 210 mètres auparavant) et longueur du remblai de 2 690 mètres.

Elle montre que réaliser dans une première phase un prolongement de 400 mètres de la piste actuelle au sud, tel qu'envisagé en 2011 (étape 1 du scénario 1*), ne se justifie plus car il était calibré pour des aéronefs qui ne sont plus et ne seront plus utilisés pour desservir Mayotte.

En conséquence la réalisation directement d'une piste convergente (scénario 2) semble préférable à une réalisation en deux étapes (scénario 1). Elle apparaît également moins sensible du point de vue de l'environnement et des risques naturels et nécessiterait moins de matériaux.

Les choix finaux sur ces grandes caractéristiques seront effectués fin 2021, au regard des autres études (environnement, risques naturels, matériaux, socio-économie…), dont les résultats seront disponibles et communiqués au fur et à mesure dans les prochains mois.

Une nouvelle étape de participation s'ouvre aujourd'hui. Elle permet à chacun de s'informer dans le détail sur le contenu et les résultats de l'étude opérationnelle. Les équipes de la DGAC seront ravies de répondre à toutes vos questions sur le site **www.pistelongue-mayotte.fr** et de vous accueillir dans deux nouveaux lieux destinés à faciliter encore les échanges sur le projet : **la page Facebook « Piste longue de l'aéroport de Mayotte » et la Maison du projet à Pamandzi,** sur Petite Terre. Je vous y souhaite la bienvenue.

Aline PILLAN
Sous-directrice des aéroports,
Direction du transport aérien de la DGAC

Découvrez !

La Maison du projet

un lieu consacré à la

PISTE LONGUE AÉROPORT DE MAYOTTE

ouvert à tous à Pamandzi à partir du 5 octobre 2021

** Deux scénarios d'implantation sont à l'étude : le scénario 1 en deux étapes – allongement de la piste actuelle au sud puis réalisation d'une piste convergente et le scénario 2 prévoyant la réalisation directement d'une piste convergente, prenant appui sur l'extrémité sud de la piste actuelle.*

RETOUR SUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE OPÉRATIONNELLE

Conduite de septembre 2020 à l'été 2021, l'étude opérationnelle a associé de nombreux acteurs et a donné lieu à un travail approfondi notamment pour choisir les hypothèses et les paramètres influant sur les caractéristiques techniques de la future piste (voir l'interview de Yohann MORIN ci-dessous). La méthode et les résultats de l'étude sont décrits de manière détaillée dans un nouveau dossier de présentation, à la disposition de tous à la **Maison du projet et sur www.pistelongue-mayotte.fr**

LA PAROLE À...

Yohann MORIN,
chef de projet,
Setec International

Quel est le rôle de Setec International dans les travaux préparatoires de la piste longue ?

Le bureau d'études Setec International est missionné par la direction du transport aérien et le SNIA* de la DGAC pour l'étude opérationnelle, la conception technique de la piste et l'établissement du dossier d'enquête publique. Nous intervenons avec deux sous-traitants : ACFT PERFO, qui a réalisé les calculs de performance pour l'étude opérationnelle et TEMA, basé à Mayotte, qui travaille sur la question des matériaux et de leur transport.

L'étude opérationnelle est finalisée aujourd'hui, de quelle manière a-t-elle été conduite ?

L'étude opérationnelle avait pour objectif de déterminer les caractéristiques techniques de la piste longue, notamment sa longueur, pour permettre des vols directs entre Mayotte et la métropole par tout temps. Pour cela différents paramètres ont été pris en compte.
En premier lieu, il s'agit de connaître la flotte d'avions qui desservira Mayotte une fois la piste longue réalisée. Pour fixer la liste de ces avions, nous avons rencontré l'ensemble des acteurs : les compagnies aériennes, le constructeur Airbus, l'exploitant de l'aéroport de Mayotte, les services chargés du contrôle aérien, de la sécurité du transport aérien et de Météo France Mayotte.
Nous avons ensuite travaillé sur les paramètres météorologiques, en choisissant une configuration très sécuritaire pour le projet, c'est-à-dire des conditions très rares comme une température élevée ou un vent nul. De cette manière, nous nous assurons que la piste longue permettra les vols directs vers la métropole avec le plein de passagers toute l'année, sauf dans un tout petit nombre de conditions extrêmes.
Nous avons intégré également les masses des avions au décollage, avec le plein de passagers et une certaine masse de fret, qui nous ont été communiquées par les compagnies aériennes, ainsi que des relevés d'obstacles réalisés par l'exploitant de l'aéroport.

Comment avez-vous utilisé ces paramètres ?

Ils ont d'abord donné lieu à des échanges et à des validations avec la DGAC. Ils ont ensuite été intégrés dans notre modèle informatique pour réaliser des calculs de performances.
Ce modèle est l'outil central de l'étude : en effet, il permet de faire varier tous les paramètres (météo, altimétrie, pente, obstacles...), d'entrer différentes longueurs de piste par exemple, et de comparer un grand nombre de résultats. C'est ainsi qu'il a été possible d'aboutir à différents scénarios de développement et à des caractéristiques techniques à retenir pour la piste longue – longueur, orientation, dispositifs de sécurité (RESA/EMAS, clearway...) –, qui sont à la fois adaptées aux besoins de liaisons aériennes de Mayotte et optimisées.

**La direction du transport aérien est maître d'ouvrage de la piste longue et a confié au Service national d'ingénierie aéroportuaire le pilotage opérationnel des études.*

SUR LE TERRAIN !

ENVIRONNEMENT : LES INVENTAIRES SE POURSUIVENT

Des inventaires de la faune ont eu lieu, de jour et de nuit, les 14 et 15 juillet 2021 dans le périmètre de l'aéroport afin de compléter le diagnostic « faune-flore et milieux naturels » réalisé en période d'hiver austral. Les bureaux d'études ESPACES et MICROPODA ont procédé à l'observation des oiseaux marins et au comptage de la faune vertébrée et des insectes.
Le comptage des insectes a été réalisé par piégeage lumineux, de nuit, à l'aide de tubes fluorescents à lumière noire. De cette manière, les insectes sont attirés et capturés ou photographiés sur place.
Ces phases de diagnostic des espèces sont capitales car elles permettront d'évaluer les impacts du projet de piste longue sur la biodiversité et d'étudier les mesures permettant de les éviter, les réduire ou de les compenser.

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES PASSAGERS AÉRIENS

Dans le cadre des travaux préparatoires, une enquête a été réalisée dans le courant de l'été à l'aéroport de Dzaoudzi-Pamandzi. Elle concerne les passagers effectuant un vol Mayotte-métropole via La Réunion et/ou Nairobi. Les passagers ont été questionnés sur différents points comme par exemple le motif de leur voyage, leur destination ou l'évolution de leurs habitudes lorsque des vols directs seront proposés avec la piste longue.
L'enquête passagers permettra de consolider les prévisions de trafic passagers avec la piste longue et d'enrichir la future évaluation socio-économique du projet.

LA MAISON DU PROJET OUVRE SES PORTES !

INTERVIEW

PISTE LONGUE
AÉROPORT DE MAYOTTE

Christophe MASSON,
Délégué à la piste longue
de l'aéroport de Mayotte
Direction du transport aérien
de la DGAC

La Maison du projet est inaugurée. Quel est son objectif ?

La Maison du projet est un lieu ouvert à tous, qui constitue un élément fort du dispositif d'information et d'échanges sur la piste longue. On y trouve et on y trouvera l'information à jour sur le projet au travers de panneaux explicatifs, des dossiers et des lettres d'information et de la projection des vidéos que nous réalisons pour présenter au fur et à mesure les résultats des travaux préparatoires. Un ordinateur en libre-service permettra de parcourir le site internet www.pistelongue-mayotte.fr et la page Facebook de la piste longue.

La Maison du projet est également un lieu d'échanges : elle accueille et accueillera des permanences, des réunions de travail, des réunions publiques et des événements comme des conférences de presse par exemple.

L'objectif est de proposer un accès à l'information le plus simple possible et de disposer d'un espace pour rencontrer le public et répondre directement à ses questions.

Pour cela la Maison du projet sera ouverte tous les jours de la semaine. Une personne parlant français et shimaoré accueillera et renseignera les visiteurs et je tiendrai une permanence tous les mercredis après-midi.

Où se situe exactement la Maison du projet ?

La Maison du Projet est située à Pamandzi, rue des Jardins, non loin de l'aéroport, dans les anciens locaux de Mayotte la Première que les habitants connaissent bien.

En complément de la Maison du projet et pour associer encore plus largement les Mahoraises et les Mahorais, nous organiserons aussi dans les prochains mois des stands d'information et des réunions publiques sur Grande Terre.

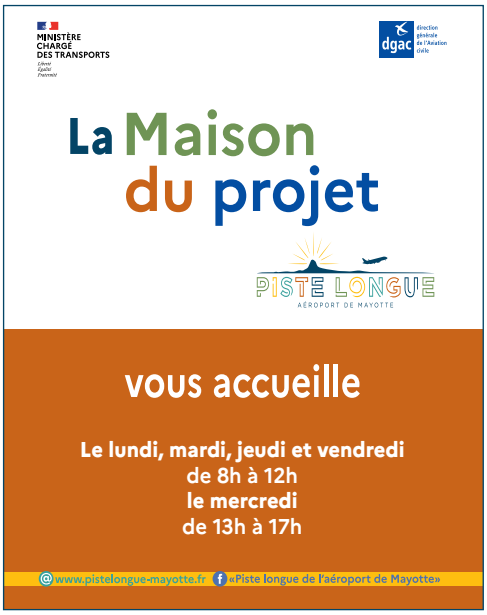

Permanences de Christophe MASSON : le mercredi de 13h à 17h.

A découvrir

sur le site internet et à la Maison du projet :

La présente Lettre d'information

Pour vous **informer** sur **l'actualité** des **travaux préparatoires**

- **A paraître** tous les 2 mois
- **Diffusée** dans les lieux publics
- **Téléchargeable** www.pistelongue-mayotte.fr

• LE DOSSIER DE PRÉSENTATION «2ÈME VOLET»

L'information détaillée sur l'étude opérationnelle : ses objectifs, les acteurs associés à l'étude, la méthode d'étude et les résultats (longueur de piste, scénario préférentiel…)

• LA 2ÈME VIDÉO DE PRÉSENTATION DU PROJET

Pour une **information rapide et accessible**, est **disponible en français et en shimaoré.**

De nouvelles vidéos accompagneront les volets thématiques successifs.

POUR S'INFORMER ET PARTICIPER

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE 2021

Le site @ www.pistelongue-mayotte.fr

La **présentation complète** du projet, **les actualités, les vidéos et tous les documents** d'information.

Vous pouvez **participer** à la démarche en déposant une **question** ou un avis et la **DGAC** y apportera une **réponse.**

A venir … un prochain rendez-vous

En **novembre 2021** pour **approfondir** les dispositions constructives, les ressources en matériaux et pour des **réunions publiques.**

exprimez-vous sur **www.pistelongue-mayotte.fr.**

Nouveau

Maison du projet

Lieu d'information et **d'échanges** sur la piste longue, **ouvert à tous, tous les jours de la semaine à Pamandzi**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h, mercredi de 13 h à 17 h.

Permanences du maître d'ouvrage le mercredi de 13 h à 17 h.

La page facebook

« Piste longue de l'aéroport de Mayotte »

Pour relayer les actualités sur le projet.

EN QUELQUES MOTS

LE COMITÉ DE SUIVI DES ÉTUDES ÉCOLOGIQUES

Il est composé des principaux acteurs locaux et nationaux et des associations environnementales

Il a pour rôle de s'assurer de l'exhaustivité et de la pertinence des études écologiques. Ses avis aident le maître d'ouvrage dans sa prise de décision.

Les premières réunions ont permis d'échanger sur les méthodologies et les premiers résultats de l'état initial environnemental ainsi que sur les recommandations de pré-cadrage de l'étude d'impact émises par l'Autorité environnementale et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elles se poursuivront pour partager la hiérarchisation des enjeux, les sensibilités du territoire, les vulnérabilités et les contraintes liées au projet.

Exprimez-vous www.pistelongue-mayotte.fr

Rédaction : Prismenscom / Création graphique : angalia